

## Déclaration du directeur

Au-delà du respect de la législation et de la réglementation, les exigences et sollicitations diverses en terme d'environnement sont de plus en plus nombreuses. Cela s'explique par une **prise de conscience écologique de la part de nos partenaires** (clients, riverains, administrations...) qu'il nous faut satisfaire. Nous sommes **conscients des impacts environnementaux liés à nos activités**, il est donc nécessaire de mettre en place dès maintenant une démarche environnementale chez CIEMA.

Ainsi, je m'engage à **mettre en œuvre une démarche de management de l'environnement** qui s'appuiera sur :

- ☐ l'identification et l'analyse des impacts environnementaux liés à nos activités,
- ☐ la connaissance des incidents et des situations d'urgence constatées sur nos chantiers,
- ☐ et leur analyse systématique afin d'en déterminer les causes. Elle permettra de mettre en place les **actions de prévention les plus adaptées** pour y remédier.

Cette démarche s'ajoute aux grands principes de Qualité et nécessite l'implication de l'ensemble du personnel, de la direction au personnel de chantier et de bureau. **Ainsi nous nous engageons quotidiennement à :**

- ☐ **Satisfaire nos clients**, en assurant le respect des exigences auxquelles nous souscrivons, qu'elles soient contractuelles ou réglementaires,
- ☐ **Réduire nos impacts sur l'environnement** en prévenant toutes sortes de pollutions et émissions et en assurant une gestion optimale des déchets,
- ☐ **Réduire les coûts sociaux, environnementaux et économiques** en analysant les dysfonctionnements et en éliminant leurs causes,
- ☐ **Respecter les lois environnementales et autres exigences**,
- ☐ **Adhérer et participer activement à la démarche** afin d'atteindre ces objectifs.

Pour ce faire, je m'engage :

- ☐ à mettre en œuvre un système de management efficace et à assurer son amélioration continue par une bonne communication interne et la sensibilisation du personnel,
- ☐ à mettre à disposition les ressources nécessaires, dont celles relatives à la formation,
- ☐ et à adapter et fixer, en les formalisant lors des revues de direction, les objectifs de progrès et les plans d'action associés. Ces objectifs seront communiqués à notre personnel.

Cette politique sera communiquée à l'ensemble du personnel et disponible pour le public.

**Olivier GRUMIAUX**

Directeur de CIEMA

Le 02/04/2013

